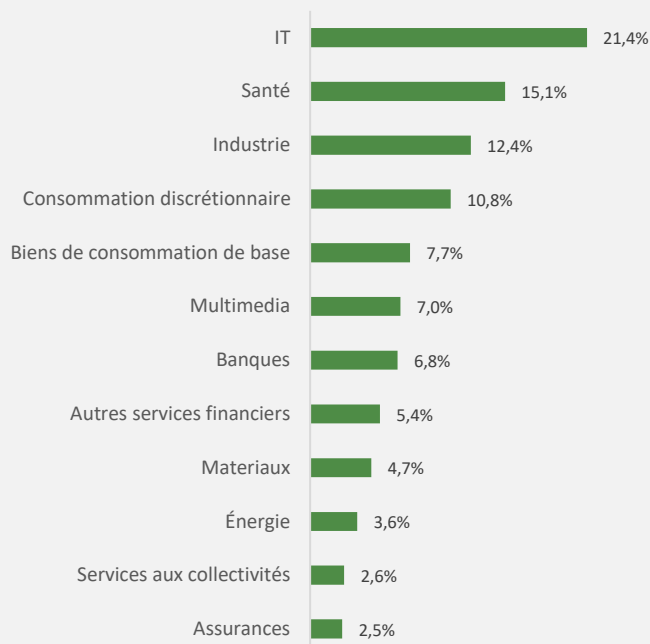
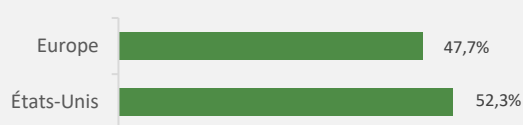


Communication publicitaire du gestionnaire financier Mercier Van Lanschot
Société de gestion: Van Lanschot Kempen Investment Management, NV selon le droit néerlandais
Fonds domicilié en Belgique - compartiment à durée illimitée de MercLan NV

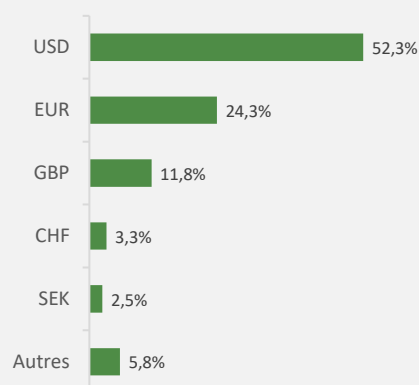
RÉPARTITION PAR SECTEURS (%)



RÉPARTITION PAR RÉGIONS



RÉPARTITION PAR MONNAIES



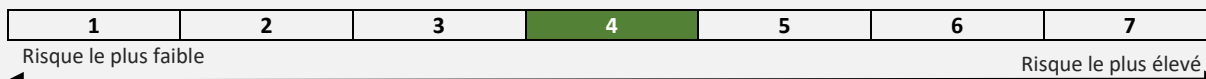
COMMENTAIRE DE GESTIONNAIRE

Les marchés financiers gardent le sourire à l'idée d'une baisse des taux directeurs cette année. Les actions ont également été soutenues par les excellents résultats des entreprises. Pour l'Europe, cela s'est traduit par un gain d'un peu moins de 4 %, contre 3,4 % pour les États-Unis.

Au niveau sectoriel, les actions les plus en vue ont été les actions des secteurs des services à la collectivité, des matériaux de base et de l'énergie grâce, entre autres, aux compagnies pétrolières TotalEnergies (+ 8,9 %) et Phillips 66 (+ 14,7 %), ainsi qu'au fabricant de parfums et d'arômes Givaudan (+ 7,8 %). En Europe, on peut également y ajouter le secteur financier grâce notamment aux excellentes performances d'ING Group (+ 20,1 %) et de BNP Paribas (+ 18,9 %).

Le gestionnaire a laissé la composition du compartiment inchangée ce mois-ci.

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

RISQUES IMPORTANTS

Risques d'une importance essentielle pour le fonds et qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur :

- Risque de variation de cours : Le fonds peut investir une partie de ses actifs en instruments qui ne sont pas cotés en euro.

Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.

APERÇU POSITIONS

Actions (99,0%)

Europe

ADIDAS AG
ADMIRAL GROUP PLC
ASHTAD GROUP PLC
ASML HOLDING NV
ASSA ABLOY AB-B
ASTRAZENECA PLC
ATLAS COPCO AB -A-FRIA
AXA SA
BMW BAYER.MOTOR WERKE
BNP PARIBAS
COLOPLAST-B
CRODA INTERNATIONAL PLC
DASSAULT SYSTEMES SE
DEUTSCHE BOERSE AG
GEBERIT AG -REG
GIVAUDAN (REG)
HSBC HOLDINGS PLC
IBERDROLA SA
INFORMA PLC
ING GROEP NV-CVA
KERING
KERRY GROUP PLC-A
LONZA GROUP AG-REG
L'OREAL
LVMH-MOET HENNESSY -CR (PA)
NATIONAL GRID PLC
NN GROUP NV
NOVO NORDISK A/S-B
NOVOZYMES A/S-B SHARES
PROSUS NV
RECKITT BENCKISER GROUP PLC
SCHNEIDER ELECTRIC SE
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC
TELENOR ASA
TOTAL SA
UNILEVER PLC
VODAFONE GROUP PLC
WOLTERS KLUWER-CVA

États-Unis

0,7% ACCENTURE PLC CL A 1,0%
1,0% ADOBE INC 0,9%
1,2% ALPHABET --- SHS -A- (NY) 4,4%
3,9% AMERICAN EXPRESS CO 0,7%
1,3% AMERICAN WATER WORKS CO INC 0,8%
2,3% AMGEN INC 0,9%
1,1% APPLIED MATERIALS INC 0,8%
1,4% BANK OF NEW YORK MELLON CORP 0,5%
0,6% CARMAX INC 1,1%
1,4% COCA-COLA CO/THE 1,1%
0,6% DANAHER CORP 1,9%
1,1% ECOLAB INC 0,7%
0,6% HOME DEPOT INC 1,8%
1,0% IDEX CORP 0,9%
0,8% ILLINOIS TOOL WORKS 0,9%
1,1% INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN 0,9%
1,6% JOHNSON & JOHNSON 1,6%
0,9% MARSH & MCLENNAN COS 0,7%
0,6% MCCORMICK & CO-NON VTG SHRS 0,8%
1,2% MERCK & CO. INC. 1,6%
0,7% MICROSOFT CORP 6,5%
0,8% NIKE INC B (NY) 1,0%
1,3% NVIDIA CORP 4,3%
1,8% OTIS WORLDWIDE CORP 0,8%
3,1% PHILLIPS 66 1,5%
0,9% PROCTER & GAMBLE CO/THE 1,4%
0,8% ROCKWELL AUTOMATION INC 0,8%
3,9% S&P GLOBAL INC 0,8%
1,0% SALESFORCE.COM INC (NY) 1,3%
0,7% SERVICENOW INC 0,9%
0,8% SHERWIN-WILLIAMS CO/THE 0,8%
1,5% TESLA INC 1,2%
0,9% TEXAS INSTRUMENTS INC 1,0%
0,3% UNION PACIFIC CORP 1,1%
2,1% US BANCORP 0,6%
1,1% VERIZON COMMUNICATIONS INC 0,4%
0,4% VISA INC-CLASS A SHARES 2,0%
1,0% WALT DISNEY CO/THE 0,9%
ZOETIS INC 0,8%

Cash (1,0%)

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment EQUITIES DBI-RDT se fixe pour but une croissance maximale compte tenu d'un risque adéquat et en investissant principalement et d'une façon très diversifiée en des actions mondiales avec une très grande diversification au niveau sectoriel. Le solde est investi exclusivement en liquidités. Des actifs autres que les actions ou les liquidités sont exclus.

Le compartiment vise à distribuer aux actionnaires soumis à l'impôt des sociétés des dividendes qui sont déductibles comme 'Revenus Définitivement Taxés'.

Le compartiment distribue annuellement aux actions de distribution au moins 90% des revenus recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais, en correspondance avec l'article 203 CIR92, tout changement ultérieur de cet article et toute autre disposition y afférente.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

Le compartiment est géré en référence à un benchmark. Les performances du fonds sont comparées à un indice de référence composé du MSCI AC World Net Return. La composition du portefeuille peut être entièrement différente de celle du benchmark.

POLITIQUE ESG

La politique ESG du compartiment est conforme à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers. Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance mais n'a pas d'objectif spécifique d'investissement durable.

Les stratégies de durabilité suivantes sont au minimum d'application:

- UN Global Compact : Exclusion des entreprises qui violent ces principes (à plusieurs reprises). Les dix principes sont subdivisés en quatre domaines :
 - Droits de l'homme
 - Droits du travail
 - Environnement
 - Lutte contre la corruption
- Exclusion d'un certain nombre d'activités commerciales spécifiques et d'entreprises qui ne répondent pas à certains critères dans les secteurs suivants :
 - Armes
 - Tabac
 - Charbon thermique
 - Extraction de pétrole et de gaz non conventionnels
 - Extraction de pétrole et de gaz conventionnels
 - Services aux collectivités et énergie nucléaire
 - Alcool
 - Jeux d'argent
- Intégration ESG : Prise en compte systématique des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG, Environmental, Social, Governance) dans l'évaluation des organisations, au-delà de l'analyse financière classique.
- Best-in-Class : Sélection des meilleurs élèves de la classe dans chaque secteur, en fonction de leurs performances ESG positives. Celle-ci implique que seules sont admissibles à l'investissement les entreprises qui font partie des 50% de meilleurs élèves dans leur secteur sur la base de leurs performances ESG. Cela implique aussi qu'avec la stratégie ESG, 50% des entreprises sont automatiquement éliminées.
- Décarbonisation jusqu'à net zéro : la trajectoire de décarbonisation comprend des objectifs à court terme (2025), une ambition à moyen terme (2030) et un engagement à long terme pour atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.

Pour cette stratégie, il est fait appel à l'expertise de MSCI, ou plus précisément à la MSCI ESG Leaders Indexes Methodology. Cette méthodologie peut être consultée en détail via ce lien:

https://www.msci.com/eqb/methodology/meth_docs/MSCI_ESG_Leaders_Methodology_Nov2020.pdf

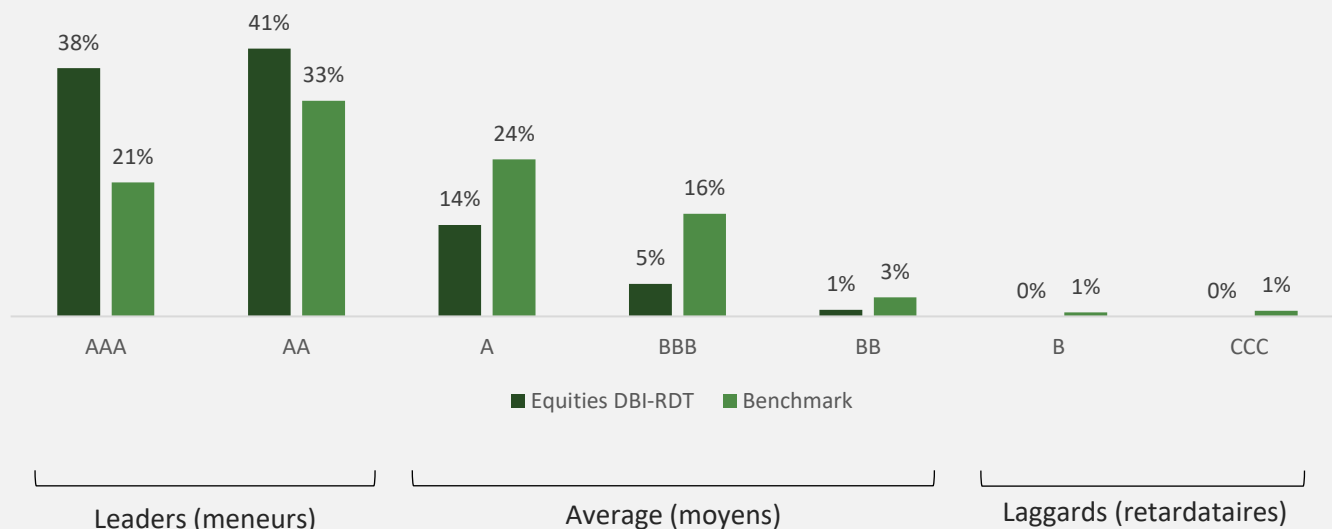
La décision d'investir dans l'OPC doit tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs de l'OPC proposée.

En tant que gestionnaire financier, Mercier Van Lanschot vise à réaliser une création de valeur durable à long terme. Cela repose sur trois piliers : (1) outre l'application des critères purement financiers dans le processus d'investissement et (2) des différentes stratégies de durabilité (UNGC, exclusions, intégration ESG et approche best-in-class), (3) un actionnariat actif est mis en avant. Ce dernier point est réalisé par l'engagement et le vote aux assemblées (« voting »).

La politique d'engagement et de vote se focalise sur les secteurs de l'énergie et des services aux collectivités (sans être limitée à ces secteurs). Pour Mercier Van Lanschot, en effet, le changement climatique représente aujourd'hui le principal défi pour la société. Et ce sont les entreprises de ces deux secteurs qui ont l'impact direct le plus important sur le changement climatique. Par conséquent, ce sont aussi ces entreprises qui peuvent, de la manière la plus directe, contribuer à un changement positif sur la question climatique.

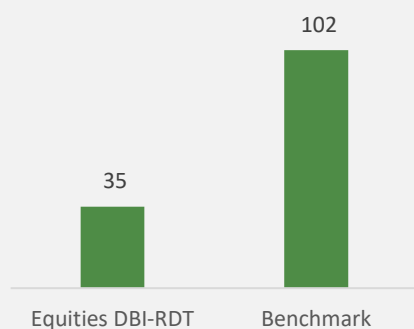
Les stratégies de durabilité et la politique d'engagement et de vote sont décrites en détail aux pages 17 et suivantes du prospectus. Toutes les informations sont à retrouver sur : <https://www.merciervanlanschot.be/fr-be/solutions/investir/fonds-d-investissement/fonds>

RÉPARTITION MSCI ESG RATING SEPTEMBRE 2023



Le site internet expliquant l'échelle de la notation ainsi que la signification de cette notation : <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>

EMPREINTE CARBONE SEPTEMBRE 2023 (tonnes CO2e / € moi chiffre d'affaires)



Le benchmark est MSCI AC World Net Return. Le benchmark n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment et n'est donc pas pertinent.

Source = MSCI ESG MANAGER et ISS DataDesk

Ces données seront mises à jour au moins une fois par an.

Le benchmark a changé à partir de mars 2024. Les données sont basées sur l'ancien benchmark (50,0% MSCI Europe Net Return, 50,0% MSCI USA Net Return).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Catégorie	ISIN	NIW	Souscription minimum	Swing pricing (max. 5%)
A	BE6298699040	€1.544,29	//	Oui
AI	BE6298704097	€1.555,82		
R	BE6298705102	€1.544,28	€500.000	Oui
RI	BE6298707124	€1.556,88		
C	BE6298708130	€1.549,59	€2.500.000	Oui
CI	BE6298709146	€1.562,77		
F	BE6348826791	€1.000,00	€25.000.000	Oui
FI	BE6348827807	€1.026,39		
G	BE6332126638	€1.228,66	//	Oui
GI	BE6332127644	€1.237,88		

Date de lancement du compartiment:
3 oktober 2017

Actif total: €646,23 mln.

FRAIS

Frais d'entrée	Nihil
Frais de sortie	Nihil
<u>Frais courants</u>	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe A/AI	1,63% / 1,53%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe B/BI	1,22% / 1,11%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe C/CI	1,05% / 0,95%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe F/FI	1,01% / 0,91%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe G/GI	1,10% / 1,00%
Frais de transaction	0,10%

TAXES

Taxe boursière	0%
Les sociétés bénéficient du régime RDT	
Les autres investisseurs paient 30% de précompte mobilier sur les dividendes	
<i>Applicable aux investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques.</i>	

SERVICE DES RÉCLAMATIONS INTERNE & SERVICE DE MÉDIATION

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations. Van Lanschot Kempen NV, succursale belge s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

GESTION FINANCIÈRE

Equipe stratégie d'investissement et gestion de patrimoine – vermogensbeheer@merciervanlanschot.be

Mercier Van Lanschot - Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen
Tel. +32 (0)3 286 78 00 Fax +32 (0)3 281 07 94

info@merciervanlanschot.be

www.merciervanlanschot.be

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Le terme 'fonds' renvoie à un Organisme de Placement Collectif (OPC) ou à un compartiment d'un OPC. Equities DBI-RDT est un compartiment de la sicav belge MercLan NV. Le document d'informations clés, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, ou sur www.merciervanlanschot.be, et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: BNP Paribas NV, Warandeborg 3, 1000 Brussel. La VNI de Equities DBI-RDT est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo, ainsi que sur le site web de BEAMA. **Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir le document d'informations clés et le prospectus..**

Ceci est une annonce publicitaire. Elle ne contient aucun conseil ou recherche en matière d'investissement, mais un simple résumé des caractéristiques du produit. Les informations sont valables à la date de la fiche produit mais peuvent changer à l'avenir. Des informations complètes sur ce produit, ses conditions et les risques associés sont disponibles dans le prospectus, le document d'informations clés et les rapports périodiques, tous disponibles sur : <https://www.merciervanlanschot.be/fr-be/solutions/investir/fonds-d-investissement/fonds>

Le résumé des droits des investisseurs peut être consulté sur :

<https://www.vanlanschotkempen.com/-/media/mercier/pdf/documents/fr/resume-des-droits-de-l-investisseur.ashx>

EXPLICATION DES CONCEPTS UTILISES

Consommation discrétionnaire Il s'agit de la traduction du terme anglais 'consumer discretionary'. Il s'agit d'un secteur auquel appartiennent de nombreux types d'entreprises. Les principaux sous-secteurs sont : internet & marketing direct (par exemple Amazon), constructeurs automobiles (par exemple Toyota), produits de luxe (par exemple LVMH), bricolage (par exemple Home Depot), restaurants (par exemple McDonald's) ...

Swing pricing Un mécanisme qui permet à le compartiment de régler les frais des transactions découlant de grandes souscriptions et de grands rachats par les investisseurs entrants et sortants. Grâce au mécanisme, les investisseurs existants ne devront en principe plus supporter indirectement les frais de transaction, qui seront dès lors directement intégrés au calcul de la VNI et pris en charge par les investisseurs entrants et sortants.

Emerging Markets et Emerging Markets Debt Les 'Emerging Markets' sont les marchés des pays en voie de développement. Les marchés principaux sont la Chine, la Corée du Sud et Taiwan. Par 'Emerging Market Debt', on entend les obligations dont les émetteurs sont établis dans les pays émergents.